

6.0 SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION DES EFFETS RÉSIDUELS

Les impacts résiduels font référence aux effets environnementaux qui devraient subsister après l'application des mesures d'atténuation décrites dans la présente étude d'impact sur l'environnement (EIE). Les effets résiduels prévus sont pris en compte pour chacune des phases du projet (construction, exploitation, déclassement, activités après le déclassement et événements imprévus). Selon les critères énoncés à la section 2.5, l'importance a été définie pour chaque effet résiduel nocif (aucune classification de l'importance n'a été établie pour les effets positifs). Par souci de commodité, ces critères sont repris ci-après :

Important

- **Majeur** : un impact potentiel pourrait compromettre la durabilité à long terme de la ressource. Les critères utilisés pour évaluer la durabilité à long terme de la ressource prennent en compte l'ampleur, l'étendue géographique, la durée et la fréquence, la réversibilité, et le contexte écologique et socioculturel. Le jugement professionnel et l'expertise sont utilisés pour déterminer l'importance en fonction de ces critères. La section 2.5 apporte plus de détails sur le mode d'évaluation de chacun de ces critères. Des programmes de recherche, de surveillance ou de reprise devraient être pris en compte.

Peu important

- **Moyen** : un impact potentiel pourrait entraîner le dépérissement d'une ressource, en qualité ou en quantité, de telle sorte que l'impact est considéré comme modéré dans sa combinaison ampleur, étendue aréale, durée et fréquence, mais ne nuit pas à la viabilité à long terme de la ressource (c'est-à-dire que l'impact est considéré comme réversible). Des programmes additionnels de recherche, de surveillance ou de reprise peuvent être pris en considération.
- **Mineur** : un impact potentiel peut entraîner un dépérissement localisé ou à court terme d'une ressource au cours de la vie du projet. Généralement, aucun programme de recherche, de surveillance ou de reprise additionnel n'est pris en considération.
- **Minime** : un impact potentiel peut entraîner un dépérissement limité et localisé d'une ressource au cours de la phase de construction du projet et devrait avoir un effet négligeable dans l'ensemble du cadre de référence de la ressource.

Seuls les effets considérés comme importants ont fait l'objet d'une étude additionnelle sur la probabilité de leur manifestation et le niveau de confiance sur lequel repose la prévision des effets.

Les résultats de l'évaluation ont été élaborés et présentés aux sections 6.1 à 6.3. Les tableaux décrivent l'effet prévu sur plusieurs critères indicateurs représentant chacun un élément environnemental important (EEI) de même que les mesures d'évitement ou d'atténuation désignées qui pourraient éliminer ou réduire l'effet prévu. Il importe de mentionner, aux fins du présent rapport d'étude approfondie (REA), qu'un programme de compensation pour l'habitat du poisson est considéré comme une mesure d'atténuation. Il en va de même quant aux plans de compensation pour les terres humides et aux conditions générales spécifiées par l'approbation de l'étude d'impact sur l'environnement du ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse. La phase ou les phases du projet auxquelles s'applique l'effet relevé ont été énumérées, suivies du type d'impact (négatif ou positif) et l'importance des effets résiduels.

Des événements fortuits peuvent se produire, vraisemblablement causer des dommages à l'environnement biophysique ou même avoir des effets sur la santé et la sécurité humaines. La gravité des effets occasionnés par des événements fortuits dépend de l'ampleur de l'événement, de l'endroit où il se produit et du temps de l'année. En ce qui a trait aux prévisions des effets environnementaux nocifs résiduels, on reconnaît que, bien que la probabilité soit faible, le résultat peut être important. Des événements imprévus sont, de par leur nature, difficiles à prévoir. La démarche a consisté à appliquer la pratique de gestion environnementale à la prévention et à la formation de la capacité d'intervention, de façon à réduire la probabilité de tels événements et à être bien préparé à mettre en œuvre une intervention d'urgence efficace advenant qu'ils se produisent. Le plan de préparation aux situations d'urgence comprendra la mise en œuvre et le maintien d'un haut degré de préparation au moyen d'achat et d'entretien de matériel, d'exercices de formation et de simulations. Comme il a déjà été mentionné, le plan de préparation aux situations d'urgence a été intégré à toutes les phases de conception, de planification et d'exécution du projet. L'objectif consiste à produire une qualité d'exécution bien au-dessus de la moyenne de l'industrie et à s'améliorer constamment. Les événements fortuits sont imprévisibles de nature et ne sont donc pas décrits davantage dans la présente section. Cependant, une évaluation détaillée des effets possibles et des mesures d'atténuation des événements fortuits est fournie à la section 10.0.

Grâce à une conception et à une planification soignées, doublées d'une application prudente de mesures d'atténuation éprouvées, Keltic a relevé et abordé tous les effets environnementaux nocifs et réduit à un niveau de faible importance les impacts nocifs prévus. Le projet comportera aussi des avantages économiques importants, tant sur le plan local que régional.

Pour plusieurs EEI, aucun effet environnemental nocif n'a été constaté qui aurait pu découler des activités et des travaux courants au cours d'une des phases du projet. Les tableaux des effets résiduels pour ces EEI n'ont donc pas été intégrés à la présente section. Un sommaire de ces EEI, par composant, est fourni ci-après. Il importe de constater que des effets nocifs possibles découlant de défaillances et d'accidents peuvent concerner ces EEI. Ce sujet est discuté à la section 10.0.

Quai longitudinal

- l'hydrologie
- la qualité et la quantité des eaux souterraines.

Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country

- l'hydrologie;
- la qualité et la quantité de l'eau douce;
- la qualité et la quantité des eaux souterraines;
- la faune et l'habitat de la faune;
- les terres humides;
- le patrimoine physique et culturel;
- les structures et les sites d'importance archéologique, paléontologique ou architecturale;
- la santé et sécurité humaines;
- le tourisme.

6.1 TERMINAL DE GNL, CONDUITES D'ACHEMINEMENT MARITIMES, RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE GNL ET INSTALLATIONS DE REGAZÉIFICATION

6.1.1 Hydrologie

TABLEAU 6.1-1 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'hydrologie

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)			
Construction									
Fort débit d'eau de ruissellement vers les cours d'eau	N	<ul style="list-style-type: none"> • PGER propre à un site. • Les bassins d'eaux pluviales seront dimensionnés de sorte à recevoir les débits provenant des secteurs exposés en amont des bassins au cours de la phase de construction • Les débits maximums d'écoulement ne devront pas dépasser les débits maximums existants. • Mise en œuvre du plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)	
Exploitation et entretien									
Fort débit d'eau de ruissellement vers les cours d'eau	N	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan de gestion des eaux pluviales avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modélisation hydrologique pour concevoir l'atténuation des débits maximums et l'alimentation en eau souterraine. ○ Maintien ou création de surfaces perméables aux fins d'alimentation lorsque c'est possible. ○ Utilisation des bassins de rétention ou des bassins de lutte contre les feux de forêt pour recueillir et contrôler les eaux de ruissellement provenant des surfaces revêtues. 	Faible	Drainage du ruisseau Betty's Cove sous le lac Crane	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)	

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. 								
Débit de base réduit vers les cours d'eau	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un PGER pour diriger le débit adéquat vers le ruisseau Betty's Cove. Évacuations contrôlées dans l'environnement. Évacuation des eaux pluviales recueillies dans les bassins hydrologiques respectifs. 	Faible	Drainage du ruisseau Betty's Cove sous le lac Crane	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Fort débit d'eau de ruissellement vers les cours d'eau	N	Même que pour la phase de construction.	Faible	Même que pour la phase de construction	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.2 Qualité et quantité de l'eau douce

TABEAU 6.1-2 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité et la quantité de l'eau douce

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Effets sur les cours d'eau (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales, déversements)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Taille des bassins sédimentaires adaptée aux débits; floculants au besoin. Zone tampon. Les eaux usées domestiques seront emmagasinées et acheminées hors du site au début de la construction, puis elles seront traitées sur place à l'aide de méthodes de traitement des eaux usées domestiques homologuées. PGER. Prévention des déversements et plan d'intervention. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Minime (Peu important)		
Perturbation des résidus miniers au cours de la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Une fois l'aménagement du site défini, si la perturbation des résidus miniers est requise, une stratégie de gestion des résidus, comprenant fort probablement l'encapsulation, sera élaborée en collaboration avec les organismes de réglementation. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Qualité du sol et des sédiments affectée sur le plan local par les activités minières de longue date	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données et évaluation de la capacité d'auto-épuration pour tous les paramètres chimiques pertinents susceptibles de toucher l'environnement ou d'être remobilisés à cause des activités de construction. 								
Effet des débits sur les cours d'eau	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du plan de gestion des eaux pluviales. Modélisation hydrologique pour concevoir l'atténuation des débits maximums et l'alimentation en eau souterraine. Analyse de la mesure du débit. 	Faible	Drainage du ruisseau Betty's Cove sous le lac Crane	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Effets sur la qualité de l'eau de surface par suite de l'évacuation des eaux pluviales, des eaux de procédé et des eaux usées	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du PGER. Utilisation d'un séparateur à plaque coalescente et d'une unité de flottation à air forcé pour l'enlèvement des hydrocarbures. L'approche effet de chasse dirige les 25 premiers mm de pluie vers les bassins d'eaux pluviales. Usine de traitement des eaux usées sur place pour recueillir et traiter les écoulements des eaux usées. Contrôle des points de décharge. Surveillance de la qualité de la décharge. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Échantillonnage qualitatif et quantitatif de la communauté invertébrée benthique. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)		
		<ul style="list-style-type: none"> Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. 								

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effet des débits sur les cours d'eau	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du plan de gestion des eaux pluviales avec : Modélisation hydrologique pour concevoir l'atténuation des débits maximums et l'alimentation en eau souterraine. Les débits maximums seront atténués lorsque ce sera possible. Analyse de la mesure du débit. 	Faible	Drainage du ruisseau Betty's Cove sous le lac Crane	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Même que pour la phase de construction	N	Voir la section Construction.	Faible	Voir ci-dessus.	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.3 Qualité et quantité des eaux souterraines

TABLEAU 6.1-3 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les eaux souterraines

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Envasement de puits creusés et de puits forés et diminution permanente possible du rendement des puits forés causés par le dynamitage et les vibrations de l'équipement lourd	N	<ul style="list-style-type: none"> Éviter le dynamitage dans la mesure du possible dans un rayon de 800 m des puits résidentiels. Sismique de puits avant explosion. Mesure corrective au besoin pour réparer les puits endommagés et/ou approvisionner temporairement en eau potable, selon le cas. 	Faible	40 puits dans un rayon de 1 km du site	Puits temporaires (creusés et forés), avec possibilité de puits permanents (forés)	R/NR	Site vacant du projet; zone peu densément peuplée	Minime (Peu important)		
Réductions du niveau d'eau dans les puits creusés, par suite du creusage de tranchées, du drainage du site, de vastes coupes ou des modifications à la topographie de surface	N	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et mesure corrective au besoin pour réparer les puits endommagés et/ou approvisionner temporairement en eau potable, selon le cas. Des documents d'arbitrage et de résolution seront préparés pour les propriétaires de puits d'alimentation en eau. 	Faible	40 puits dans un rayon de 1 km du site	Permanente	NR	Site vacant du projet; zone peu densément peuplée	Minime (Peu important)		
Détérioration de la qualité de l'eau causée par les eaux de ruissellement non contrôlées provenant du site et de la route	N	<ul style="list-style-type: none"> Gestion adéquate des combustibles. Application d'un plan de protection de l'environnement (PPE). Surveillance et mesure corrective locale au besoin. Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. 	Faible	Deux cours d'eau sur les lieux	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Contamination de puits ou de cours d'eau sur le site causée par le drainage acide dans les zones connues de minéralisation sulfurée sur le chantier	N	<ul style="list-style-type: none"> • Test du substratum rocheux dans les zones à potentiel élevé où un nivellement est requis et dans les zones de sources d'emprunt; mise en œuvre d'un programme de gestion de la roche acide, au besoin. • Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. • Des documents d'arbitrage et de résolution seront préparés pour les propriétaires de puits d'alimentation en eau. 	Aucune	40 puits dans un rayon de 1 km du site; trois cours d'eau sur les lieux	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative; zone peu densément peuplée	Minime (Peu important)		
Détérioration de la qualité de l'eau souterraine à la suite du rejet accidentel de produits chimiques des carburants et de matériaux dangereux.	N	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion adéquate des combustibles. • Application d'un plan de protection de l'environnement (PPE). • Surveillance et mesure corrective locale au besoin. 	Faible	Deux cours d'eau sur les lieux; 40 puits dans un rayon de 1 km du site	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans et plus	R	Cours d'eau sans importance pour la pêche locale et l'approvisionnement en eau; zone du projet peu densément peuplée	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation et entretien										
Détérioration de la qualité de l'eau de surface, de l'eau souterraine et de l'eau de puits causée par les eaux de ruissellement non contrôlées provenant du chantier et des routes	N	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de caractéristiques d'aménagement telles que : <ul style="list-style-type: none"> Application d'un plan de gestion environnementale (PGE). Surveillance et mesure corrective locale au besoin. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. Des documents d'arbitrage et de résolution seront préparés pour les propriétaires de puits d'alimentation en eau. Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. 	Faible	Deux cours d'eau sur les lieux; 40 puits dans un rayon de 1 km du site	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Cours d'eau sans importance pour la pêche locale et l'approvisionnement en eau; zone du projet peu densément peuplée	Minime (Peu important)		
Détérioration de la qualité de l'eau souterraine à la suite de déversements accidentels et chroniques et du rejet de produits chimiques et de matériaux dangereux	N	<ul style="list-style-type: none"> PGE. Surveillance et mesure corrective locale au besoin. Confinement secondaire; détection de fuites; surveillance. Gestion adéquate des combustibles, entreposage et manutention de produits et de matériel. 	Faible	Deux cours d'eau sur les lieux; 40 puits dans un rayon de 1 km du site	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Cours d'eau sans importance pour la pêche locale et l'approvisionnement en eau; zone du projet peu densément peuplée	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Modifications et déclassement										
Envasement de puits creusés et de puits forés et diminution permanente possible du rendement des puits forés causés par le dynamitage et les vibrations de l'équipement lourd	N	<ul style="list-style-type: none"> Éviter le dynamitage dans la mesure du possible dans un rayon de 800 m des puits résidentiels. Sismique de puits avant explosion. Mesure corrective au besoin pour réparer les puits endommagés et/ou approvisionner temporairement en eau potable, selon le cas. 	Faible	40 puits dans un rayon de 1 km du site	Puits temporaires (creusés et forés), avec possibilité de puits permanents (forés)	R/NR	Site vacant du projet; zone peu densément peuplée	Minime (Peu important)		
Contamination de puits ou de cours d'eau sur le site causée par le drainage acide dans les zones connues de minéralisation sulfurée sur le chantier	N	<ul style="list-style-type: none"> Test du substratum rocheux dans les zones à potentiel élevé où un nivellement est requis et dans les zones de sources d'emprunt; mise en œuvre d'un programme de gestion de la roche acide, au besoin. 	Nil	40 puits dans un rayon de 1 km du site; trois cours d'eau sur les lieux	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Le ruisseau Betty's Cove est utilisé aux fins de pêche récréative; zone peu densément peuplée	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.4 Qualité de l'eau de mer

TABLEAU 6.1-4 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'eau de mer

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance**	Probabilité de manifestation***	Niveau de confiance***
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Effets sur l'eau de mer (charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales, déversements)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. PGER. Prévention des déversements et plan d'intervention. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Surveillance visuelle de la turbidité. Utilisation de matériaux propres et non toxiques. Plan de gestion environnementale relatif aux procédures d'évacuation, de confinement, et de protection. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Habitat potentiel du poisson	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Temporaire /Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance**	Probabilité de manifestation***	Niveau de confiance***
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Effets sur la qualité de l'eau de mer par suite d'évacuations des eaux d'orage, des eaux de procédé et des eaux usées	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du PGER. Usine de traitement des eaux usées sur place pour recueillir et traiter les écoulements des eaux usées. Modélisation de la pollution thermique. Contrôle des points de décharge. Surveillance de la qualité de la décharge. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Voir ci-dessus.	Mineure (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Même que pour la phase de construction	n	Voir la section Construction.	Faible	Voir ci-dessus.	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

6.1.5 Qualité du sol et des sédiments (terrestres et marins)

TABLEAU 6.1-5 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité du sol et des sédiments (terrestres et marins)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Une perturbation des résidus miniers pourrait entraîner la remobilisation des sédiments arsénicaux et mercurifères	N	<ul style="list-style-type: none"> Essai des morts-terrains où un nivellement est exigé et dans les zones de sources d'emprunt. Mise en œuvre des politiques d'un PPE. Les zones de résidus miniers devront être clôturées et évitées dans la mesure du possible; autrement, les résidus devront être encapsulés. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Plan de surveillance pour tous les paramètres chimiques pertinents censés toucher l'environnement ou être remobilisés. Collecte de données de référence et évaluation de la capacité d'auto-épuration pour tous les paramètres chimiques pertinents susceptibles de toucher l'environnement ou d'être remobilisés à cause des activités de construction. 	Faible	Site et proximité du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	NR	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Les anciens sites de mines pourraient poser des problèmes en matière de santé et de sécurité lors de la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Études supplémentaires du site du projet pour identifier d'anciens sites de mines dans les zones sensibles. Cartographie de surface supplémentaire à l'aide du GPS. Les chantiers miniers peu profonds seront épuisés par pompage en vue d'analyses complémentaires. 	Faible	Site du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		
Drainage acide potentiel	N	<ul style="list-style-type: none"> Analyse détaillée pour définir les sites. Test du substratum rocheux dans les zones de drainage acide potentiel. Dans les zones où le drainage acide potentiel est confirmé, la conception du nivellement sera modifiée. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Programme de surveillance des matériaux sulfurés. Plan de gestion pour les matériaux générant une acidification exposés et le drainage associé. 	Aucune	Site du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation et entretien										
Déversements accidentels dans les puits et les océans par l'entremise d'anciens chantiers miniers.	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés Matériaux entreposés pouvant entraîner des déversements potentiels à partir d'anciens chantiers miniers (voir section 2.0). Remplir ou éviter tous les anciens chantiers miniers pouvant générer un risque. 	Faible	Site et proximité du projet	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		
Une perturbation des résidus miniers pourrait entraîner la remobilisation des sédiments arsénicaux et mercurifères	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des politiques d'un PPE. Les zones de résidus miniers devront être clôturées et évitées dans la mesure du possible; autrement, les résidus devront être encapsulés. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Plan de surveillance pour tous les paramètres chimiques pertinents censés toucher l'environnement ou être remobilisés. 	Faible	Site et proximité du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	NR	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		
Drainage acide potentiel	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Programme de surveillance des matériaux sulfurés. Plan de gestion pour les matériaux générant une acidification exposés et le drainage associé. 	Aucune	Site du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Une perturbation des résidus miniers pourrait entraîner la remobilisation des sédiments arsénicaux et mercurifères	N	<ul style="list-style-type: none"> Essai des morts-terrains où un nivellement est exigé et dans les zones de sources d'emprunt. Mise en œuvre des politiques d'un PPE. Les zones de résidus miniers devront être clôturées et évitées dans la mesure du possible; autrement, les résidus devront être encapsulés. 	Faible	Site et proximité du projet	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	NR	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		
Les anciens sites de mines pourraient poser des problèmes en matière de santé et de sécurité lors de la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Études supplémentaires du site du projet pour identifier d'anciens sites de mines dans les zones sensibles. Cartographie de surface supplémentaire à l'aide du GPS. Les chantiers miniers peu profonds seront épuisés par pompage en vue d'analyses complémentaires. 	Faible	Site du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Drainage acide potentiel	N	<ul style="list-style-type: none"> Analyse détaillée pour définir les sites. Test du substratum rocheux dans les zones de drainage acide potentiel. Dans les zones où le drainage acide potentiel est confirmé, la conception du nivellement sera modifiée. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. Programme de surveillance des matériaux sulfurés. Plan de gestion pour les matériaux générant une acidification exposés et le drainage associé. 	Aucune	Site du projet	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Activités minières et résidus de longue date connus	Mineure (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.6 Qualité de l'air

TABLEAU 6.1-6 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'air

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance***
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Émissions de polluants gazeux provenant d'équipement de construction à moteur diesel, de bateaux de livraison d'équipement, de même que de véhicules privés des travailleurs	N	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les véhicules et le matériel en bonne condition de fonctionnement. Réduire la distance entre les points de transbordement. Favoriser le covoiturage. Respecter les limites de vitesse sur les routes. Collecte de données de référence pour les paramètres pertinents susceptibles de toucher l'environnement et modélisation pour prévoir la capacité d'auto-épuration. 	Faible	Zone de construction, terrains adjacents et corridors de transport	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		
Émissions de poussières libres provenant des travaux d'excavation et du déplacement de la terre, des machines de construction et de la centrale à béton	N	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer la zone autour des matériaux entreposés. Recouvrir les matériaux entreposés, si nécessaire. Balayer les chemins à l'aspirateur ou les laver à grande eau. Épandre un produit dépoussiérant. Réduire les fronts de décharge des piles de matériaux. Enlèvement par camion des matériaux constitutifs de la couverture du site. Lavage régulier des camions. Utilisation d'enceintes, de hottes, d'écrans et de jets pour une usine de mélange de béton. 	Faible	Zone de construction et terrains adjacents	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance***
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les MP₁₀ en cas d'inquiétude. • Emploi d'échantillonneurs à volume élevé en cas d'inquiétude à propos des poussières. • Collecte de données de référence pour les paramètres pertinents susceptibles de toucher l'environnement et modélisation pour prévoir la capacité d'auto-épuration. 								
Exploitation et entretien										
Émissions provenant des transporteurs de GNL, des cheminées de conduits d'évacuation des gaz brûlés, des vaporisations par combustion submergée (VCS) et de l'unité d'extraction de GNL	N	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et entretien du système de contrôle des émissions. • Surveillance des composés organiques volatils (COV) avant et pendant l'exploitation. • Maximiser l'efficacité de l'exploitation • Emploi de brûleurs bas NO_x. • Programme de contrôle de l'air. • Plan de gestion des émissions dans l'air. 	Faible (tous les niveaux respectent les normes de réglementation applicables)	> 3,5 km ²	Phase de construction	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Mineure (Peu important)		
Contribution du projet aux émissions de GES (CO ₂)	N	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions en adoptant des mesures visant à améliorer l'efficacité et en sélectionnant les plus récentes applications technologiques antiémissions. • Plan de gestion des émissions de gaz à effet de serre. 	Faible (dans le contexte des émissions provinciales)	Globale	Constante sur une durée de vie de 20 ans et plus	NR	Les gaz à effets de serre ont déjà un impact important en raison de l'apport considérable des pays industrialisés, surtout celui des États-Unis	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance***
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) (NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Modifications et déclassement										
Voir la section Construction ci-dessus.										

* Cette étude sur la qualité de l'air fut initialement menée afin de produire un rapport environnemental provincial (AMEC, 2006) et intégrait tous les volets du projet ainsi que les installations pétrochimiques et de cogénération électrique. Le cas présenté ci-dessus représente cependant le pire des scénarios, étant donné que des installations additionnelles, hors de la portée du présent document, sont incluses dans les chiffres modélisés.

** Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

*** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.7 Végétation

TABLEAU 6.1-7 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la végétation

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
La réduction de la zone forestière locale pourrait limiter les activités locales liées à la forêt	N	Aucune	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	La forêt sur les lieux compte un minimum de bois marchand	Minime (Peu important)		
Introduction de plantes envahissantes issues de la terre étrangère déposée par les machines de chantier et de la terre de dégagement	N	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les machines de chantier sont complètement nettoyées préalablement à leur transport sur le site du projet Keltic. Stabiliser rapidement le sol dénudé. Mettre la terre végétale de côté et la retourner aux sites aux fins d'aménagement paysager et recouvrir le sol avec des espèces indigènes. Si nécessaire, utiliser des espèces pionnières d'évolution éphémère pour constituer la couverture végétale et contribuer à la lutte contre l'érosion. Plan de surveillance de la végétation. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation forestière et aurifère	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Impacts de la poussière sur la végétation	N	Voir la section Mesures d'atténuation pour la qualité de l'air.	Faible	Site du projet (149 ha) et terres adjacentes	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation forestière et aurifère	Minime (Peu important)		
Enlèvement de l'habitat	N	<ul style="list-style-type: none"> Remettre en état tous les sites utilisés temporairement. 	Moyenne	Site du projet (149 ha)	Permanente	R	Aucun terrain désigné ou protégé	Moyenne (Peu important)		
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Voir la section Construction ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.8 Espèces en péril

TABLEAU 6.1-8 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les espèces en péril

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perturbation de l'habitat de nidification de la sterne de Dougall sur l'île Country occasionnée par les livraisons par bateaux	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Effets possibles sur la recherche de nourriture pour la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel de Keltic sera formé à l'identification de la sterne de Dougall et signalera au Service canadien de la faune (SCF) tout passage de cette espèce dans la zone du projet au cours de la construction. On fournira de l'information documentaire sur les activités de cet oiseau telles que le vol, le plongeon, la natation, etc. Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Rayon de 25 km de l'île Country	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Faible à moyenne (Peu important)		
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Temporaire Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Potentiel de perturbation ou de destruction d'une espèce de plante rare trouvée sur le site : la prêle (<i>Equisetum variegatum</i>)	N	<ul style="list-style-type: none"> Une zone tampon sera balisée autour des endroits où se trouve cette plante afin que les activités de construction y soient interdites; autrement, les plantes seront transplantées à un site comportant des conditions similaires. La dimension de la zone tampon sera établie en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. 	Moyenne	Près de la jonction du chemin Sable et de l'autoroute 316	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	On retrouve une vaste population de cette espèce au lac Gold Brook, et il en existe probablement aussi d'autres dans le voisinage	Moyenne (Peu important)		
Perturbation et déplacement de l'érioderme boréal (<i>Eriodermea pedicellatum</i>)	N	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une étude sur l'érioderme boréal sur le terrain au cours de la saison appropriée, préalablement à la phase de coupe rase et à la phase de construction, et élaborer des mesures d'atténuation propres au site avec l'accord des organismes de réglementation. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le chantier se trouve sur le parcours traditionnel de cette espèce. Cette espèce est inscrite sur la liste des espèces en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Perturbation de l'habitat potentiel du grand chevalier	N	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre les travaux de construction du gazoduc en dehors de la période critique de nidification (c.-à-d. de juin à août). 	Faible	Cordon littoral adjacent au bassin de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Le grand chevalier est une espèce en péril qui supporte mal les perturbations causées par les humains au cours de la période de nidification	Mineure (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Perturbation à l'habitat potentiellement fragile du grand chevalier	N	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre les travaux d'entretien du gazoduc en dehors de la période critique de nidification (c.-à-d. de juin à août). 	Faible	Cordon littoral adjacent au bassin de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Voir ci-dessus	Mineure (Peu important)		
Perturbation de l'habitat de nidification de la sterne de Dougall sur l'île Country occasionnée par les livraisons par bateaux	N	<ul style="list-style-type: none"> Création de couloirs de navigation approuvés à au moins 200 m de l'île Country. 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Effets possibles sur la recherche de nourriture pour la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Même que pour la phase de construction ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.9 Poisson et habitat du poisson (d'eau douce et d'eau de mer)

TABLEAU 6.1-9 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le poisson et l'habitat du poisson

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)			
Construction									
Effets des cours d'eau sur le poisson et l'habitat du poisson (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Collecte des données et évaluation de la capacité d'auto-épuration pour tous les paramètres chimiques pertinents susceptibles de toucher l'environnement ou d'être remobilisés à cause des activités de construction. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Petits systèmes de drainage locaux	Minime (Peu important)	
Perte possible de l'habitat et perturbation de la pêche en mer	N	<ul style="list-style-type: none"> Une compensation (s'il y a lieu) sera offerte pour la détérioration, la destruction ou la perturbation possibles (DDPP) de l'habitat du poisson aux fins de la construction. Pêches et Océans Canada (POC) exigera le remplacement de la zone perdue par un habitat de type et de qualité similaire ou supérieure. 	Faible	Baie Stormont	Permanente	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)	
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Zone du terminal de GNL dans la baie Stormont	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)	

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation et entretien										
Effets sur les cours d'eau (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Modélisation des modifications possibles du substrat. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Ruisseau Betty's Cove	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Petits systèmes de drainage locaux	Minime (Peu important)		
Perte possible de l'habitat du homard et perturbation de la pêche en mer	N	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures d'atténuation prises pour la phase de construction sont suffisantes pour les phases d'exploitation et d'entretien. 	Faible	Baie Stormont	Permanente	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Effets sur les cours d'eau (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Petits systèmes de drainage locaux	Minime (Peu important)		
Perte possible de l'habitat du homard et perturbation de la pêche en mer	N	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures d'atténuation présentées pour la phase de construction suffiront également pour le déclassement de l'installation de GNL. 	Faible	Baie Stormont	Permanente	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.10 Mammifères marins

TABLEAU 6.1-10 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les mammifères marins

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Troubles d'audition possibles des mammifères marins causés par les bruits liés à l'enfoncement de pieux	N	Afin de minimiser les effets des bruits sur les mammifères marins au cours de la phase de construction de la jetée et du terminal de GNL, les mesures d'atténuation suivantes seront appliquées au besoin : <ul style="list-style-type: none"> o travaillera à marée basse; o utiliser des signaux d'alarme inclinés; o utiliser des barrages à bulles d'air pour amortir le bruit; o utiliser des techniques de recharge pour enfoncer les pieux, comme l'utilisation d'un vibrofonceur. 	Faible	Baie Stormont	Temporaires, rares pendant la construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Amortissement du bruit potentiel provenant des navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune, car il y a peu d'activité des mammifères marins dans cette zone. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et de courte durée	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction ci-dessus.										

6.1.11 Faune et habitat de la faune

TABLEAU 6.1-11 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la faune et l'habitat de la faune

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
L'élimination des habitats au cours des périodes critiques pourrait réduire temporairement les populations locales	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la période de reproduction des animaux vertébrés, d'avril à juillet. Réduire la zone dégagée, si possible. Éviter les coupes rases dans les aires d'hivernage du cerf de Virginie lorsque les conditions de neige sont telles que le cerf pourrait les utiliser. Procéder à l'élimination progressive de l'habitat, selon les besoins, plutôt qu'à une coupe rase immédiate de la totalité de la zone. Utiliser des procédures d'entretien adéquates en ce qui concerne les matériaux de construction, les rémanents d'exploitation, les déchets, etc. Essayer de préserver les sites les plus sensibles. S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Activités échelonnées sur 2,5 années	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la saison de nidification des oiseaux (du 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} août). Programme de surveillance pour évaluer les populations fauniques. 								
Construction d'un gazoduc sur la berge près d'un habitat sensible pour la faune aviaire	N	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la construction du gazoduc en dehors de la haute saison de migration des oiseaux de rivage. 	Faible	Cordon littoral adjacent au bassin de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Important habitat de migration des oiseaux de rivage	Mineure (Peu important)		
Effets du bruit provenant des machines de chantier sur les oiseaux au cours de la période de reproduction	N	Voir ci-dessus.	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Possibilité d'un surplus d'activités humaines susceptibles d'attirer des populations de mammifères nuisibles qui demeureront sur le chantier une fois la construction terminée (mouffettes, rats laveurs)	N	<ul style="list-style-type: none"> Se conformer aux procédures d'entretien appropriées, notamment les mesures d'élimination et de contrôle des déchets, des débris, etc. Les nouveaux bâtiments doivent être construits sans corniches pour prévenir la nidification du pigeon biset. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Minime		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Les effets du bruit sont la cause de changements dans le comportement de la faune à proximité	N	Voir ci-dessus.	Faible (niveaux de bruit respectant les normes réglementaires pour les récepteurs humains)	Jusqu'à 300 m de l'installation de GNL pour les bruits intermittents, environ 200 m pour le bruit constant	Intermittente ou constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
L'élimination des habitats au cours de la période critique de reproduction pourrait réduire temporairement les populations locales	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la période de reproduction des animaux vertébrés, d'avril à juillet. Réduire la zone dégagée, si possible. Utiliser des procédures d'entretien adéquates en ce qui concerne les matériaux de construction, les rémanents d'exploitation, les déchets, etc. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Activités échelonnées sur des semaines ou des mois	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.12 Oiseaux migrateurs et habitat des oiseaux migrateurs

TABLEAU 6.1-12 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les oiseaux migrateurs et l'habitat des oiseaux migrateurs

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
La réduction de différents habitats (en particulier la forêt) peut engendrer des effets nocifs à court terme sur les populations locales d'oiseaux migrateurs	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la période de reproduction des animaux vertébrés, d'avril à juillet. Réduire la zone dégagée, si possible. Procéder à l'élimination progressive de l'habitat, selon les besoins, plutôt qu'à une coupe rase immédiate de la totalité de la zone Utiliser des procédures d'entretien adéquates en ce qui concerne les matériaux de construction, les rémanents d'exploitation, les déchets, etc. Essayer de préserver les sites les plus sensibles. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Coupe rase échelonnée sur 2,5 ans plus 1 an pour que les oiseaux déplacés puissent établir leur nid dans d'autres aires locales	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Effets du bruit sur le comportement des oiseaux migrateurs à proximité	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la saison de nidification des oiseaux (du 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} août). S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation et entretien										
La mortalité ou l'épuisement de la faune aviaire provoqués par les collisions ou la désorientation causée par les tours d'éclairage	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en oeuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Jusqu'à 2 km de l'installation de GNL	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Effets du bruit sur le comportement des oiseaux dans les secteurs voisins	N	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. 	Faible	Jusqu'à 300 m de l'installation de GNL pour les bruits intermittents, environ 200 m pour le bruit constant	Intermittente ou constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Le bruit provenant des activités de déclassement peut avoir des effets sur les oiseaux migrateurs au cours de la période de reproduction	N	Voir la section Construction.	Faible	Site du projet (149 ha)	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.13 Terres humides

TABLEAU 6.1-13 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les terres humides

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) NR = Non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Érosion, sédimentation et dommages causés par la machinerie lourde	N	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une analyse fonctionnelle des terres humides avant la construction. Mise en œuvre d'un PGE, avec programme de lutte contre l'érosion et les sédiments. 	Faible	3 terres humides	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Mineure (Peu important)		
Altération ou déplacement de l'habitat (remplissage, excavation et autre perturbation) pouvant modifier l'intégrité hydrologique du site	N	<ul style="list-style-type: none"> Analyse fonctionnelle des terres humides effectuée avant la construction. Documentation sur la perte de l'habitat et des fonctions. Présentation d'une analyse détaillée des impacts. Application d'une politique de « perte nette aucune » au moyen d'une mise en application d'un plan de compensation pour les terres humides. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation Mise en œuvre d'un PPE. 	Aucune	3 terres humides	Permanente	NR	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Minime (Peu important)		
Réduction de la qualité de l'eau des terres humides à cause de la présence de solides en suspension dans les eaux de ruissellement		<ul style="list-style-type: none"> Développement et mise en œuvre d'un PPE. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation. Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. 	Faible	3 terres humides	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = Non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Propagation d'espèces envahissantes par suite de l'emploi de matériel et de machines précédemment utilisés dans des zones affectées par ces espèces		<ul style="list-style-type: none"> Développement et mise en œuvre d'un PPE. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation. 	Faible	3 terres humides	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Mineure (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Réduction de la qualité de l'eau des terres humides causée par les décharges ou les eaux de ruissellement attribuables au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un PGER sur le site. Décharges contrôlées dans l'environnement et surveillance des effluents. Mise en œuvre d'un PGE avec procédures de nettoyage et de prévention des déversements. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation. Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. 	Faible	3 terres humides	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Mineure (Peu important)		
Éventualité que des conducteurs de véhicules hors route ou tout terrain accèdent aux terres humides, et engendrent des dommages environnementaux	N	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance de la circulation illicite de véhicule hors route. 	Faible	2 terres humides	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Site désigné pour usage industriel; de nombreuses terres humides à proximité du chantier	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Voir la section Construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.14 Conditions d'éclairage

TABLEAU 6.1-14 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les conditions d'éclairage

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) (NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Aucun effet prévu										
Exploitation et entretien										
La mortalité ou l'épuisement de la faune aviaire provoqués par les collisions ou la désorientation causée par les tours d'éclairage	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Jusqu'à 2 km de l'installation de GNL	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Effets de l'éclairage sur la collectivité environnante à cause de la pollution lumineuse et du rayonnement atmosphérique non désirés.	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer l'éclairage inutile l'éclairage inutile. Éviter l'utilisation de phares de plus de 15 m et de lampes stroboscopiques. Masquer l'éclairage autant que possible. Employer un éclairage oblique ou axé directement sur la zone de travail. 	Faible	Jusqu'à 2 km de l'installation de GNL	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Aucun effet prévu										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.15 Acoustique atmosphérique et sous-marine

TABLEAU 6.1-15 Acoustique atmosphérique et sous-marine

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)			
Construction									
Les niveaux de bruits périodiques liés au dynamitage et aux machines de chantier peuvent dépasser les niveaux mentionnés dans les directives du ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse (METNE) pour les récepteurs les plus proches	N	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des dispositifs standard de réduction de bruits sur tous les équipements. • Procéder à des visites de détection des bruits aux résidences voisines conformément à la ligne directrice de Santé Canada sur l'évaluation du bruit dans le cadre des projets conformes à la LCEE. • Selon les résultats des programmes de surveillance, effectuer les modifications nécessaires aux plans d'atténuation et aux opérations. • Limiter les heures d'activités intensives de construction. • Fournir les numéros des personnes-ressources de Keltic et des organismes gouvernementaux à qui signaler les problèmes de bruit. • Donner un préavis suffisant de toute activité de dynamitage. • Maintenir des zones boisées entre les activités de construction et les résidents pour tenir lieu de tampons de protection contre le bruit. 	Faible	Jusqu'à 500 m du périmètre du site	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Mineure (Peu important)	

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Demander l'avis des pêcheurs commerciaux de la région. 								
Minimiser les effets des bruits sur les mammifères marins au cours de la phase de construction de la jetée et du terminal de GNL	N	<ul style="list-style-type: none"> Travailler à marée basse. Utiliser des panneaux d'avertissement inclinés. Utiliser des barrages à bulles d'air pour masquer le bruit. Utiliser des techniques de remplacement au battage de pieux, comme le vibrofonçage. 	Faible	Baie Stormont	Temporaires, rares pendant la construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime		
Exploitation et entretien										
Les niveaux de bruits périodiques liés à l'exploitation des installations de GNL (c.-à-d. purge) peuvent dépasser les niveaux mentionnés dans les directives de Santé Canada pour les récepteurs les plus proches	N	<ul style="list-style-type: none"> Conserver une zone tampon constituée d'arbres entre le site du terminal et les résidences. Utilisera des silencieux et des écrans acoustiques sur l'équipement. Effectue une surveillance acoustique de routine pour s'assurer que les niveaux de bruit aux propriétés les plus près du site ne dépassent pas les niveaux préconisés dans les lignes directrices de Santé Canada. Selon les résultats des programmes de surveillance, effectuer les modifications nécessaires aux plans d'atténuation et aux opérations. Fournir au public des numéros de téléphone pour signaler tout problème lié au bruit. Réduire au minimum les opérations le soir et la nuit. 	Faible (les niveaux de bruits doivent respecter les normes provinciales)	Jusqu'à 500 m de l'installation	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> demander l'avis des pêcheurs commerciaux de la région. 								
Effet du masquage du bruit sous-marin sur les mammifères marins	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucune, car il y a peu d'activité des mammifères marins dans cette zone. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et de courte durée	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Voir la section Construction ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.16 Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

TABLEAU 6.1-16 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Réduction des zones de chasse traditionnelles des Mi'kmaq et impacts possibles sur les zones de pêche traditionnelles	N	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre les activités du projet ayant une incidence sur les cours d'eau de manière acceptable sur le plan environnemental, de sorte que les pêches traditionnelles ne soient pas mises en péril. • Il y aura réhabilitation ou indemnisation pour la « perte nette nulle » des zones humides. • Plans d'évitement, d'atténuation ou d'indemnisation pour les zones humides. • Plan de communication avec les Mi'kmaq. • Évaluations plus poussées de l'utilisation traditionnelle des terres par les Mi'kmaq. • Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	149 ha (<2 %) d'une vaste zone de chasse traditionnelle	Au moins 25 ans (c.-à-d. au cours de la durée de vie du projet)	R	La zone de chasse touchée représente une zone sur environ 10 vastes zones de chasse du comté de Guysborough	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation et entretien										
Limiter les possibilités de pêche à l'oursin.	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de compensation de l'habitat du poisson comprend l'amélioration de l'habitat benthique à l'intérieur de la même zone pour laquelle des licences de pêche à l'oursin. On prévoit que cela équilibrera toute perte de production d'oursins et/ou l'accès à cette espèce dès qu'elle aura atteint des niveaux de production commerciale. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Terminal portuaire	Constante 20 ans et plus	NR	<ul style="list-style-type: none"> Les populations d'oursin de la zone ont été décimées par le passé et ne se sont pas rétablies. 	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.17 Patrimoine physique et culturel

TABLEAU 6.1-17 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le patrimoine physique et culturel

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Préoccupations de la collectivité à propos de l'importance culturelle du cimetière Red Head	N	<ul style="list-style-type: none"> Entente pour l'installation d'un monument commémoratif au cimetière Red Head. Plan pour le patrimoine culturel. Plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Cimetière Red Head Cemetery	Permanente	NR	Zone d'un lieu de sépulture historique connu Sujet hautement sensible dans l'opinion publique	Minime (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Même que ci-dessus.										
Modifications et déclassement										
Même que ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.18 Structures et sites d'importance archéologique, paléontologique ou architecturale

TABLEAU 6.1-18 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les structures et les sites d'importance archéologique, paléontologique ou architecturale

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Fortes perturbations du sol près de l'ancien cimetière Red Head occasionnées par la construction des installations maritimes	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan pour le patrimoine culturel. Évaluation archéologique complète pour l'ensemble du projet. Charger un archéologue qualifié d'effectuer une surveillance lors des perturbations du terrain; advenant que des artefacts soient trouvés, aviser les organismes de réglementation et élaborer les mesures d'atténuation additionnelles appropriées. 	Inconnue	Inconnue	Permanente	NR	Zone à proximité d'un lieu de sépulture historique connu Sujet hautement sensible dans l'opinion publique	Indéterminé, mais on s'attend que ce soit mineure (peu important) à la suite des mesures d'atténuation		
Exploitation										
L'accès à l'ancien cimetière Red Head à des fins publiques ou culturelles pourrait être interrompu par l'infrastructure du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Un accès accompagné sera prévu à l'ancien cimetière Red Head. Plan pour le patrimoine culturel. Plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Ancien cimetière Red Head	Permanente	R	Zone d'un lieu de sépulture historique connu. Sujet hautement sensible dans l'opinion publique	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.19 Navigation

TABEAU 6.1-19 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la navigation

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) (NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Risques accrus causés par le trafic maritime dans la périphérie du terminal	N	<ul style="list-style-type: none"> Les feux de route et les autres marques respecteront les recommandations de TC. Il n'est pas prévu qu'un faible niveau d'activité de navires engendre d'importants problèmes de navigation en ce qui a trait aux installations maritimes. Les pêcheurs seront avertis à l'avance des arrivées et départs de navires. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le trafic commercial dans le port est minime actuellement	Mineure (Peu important)		
Exploitation										
Même que ci-dessus.										
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.20 Sûreté et sécurité maritimes

Voir le tableau 6.1-19.

Les questions relatives à la sécurité maritime seront traitées par le processus TERMPOLE et dans l'évaluation quantitative des risques.

6.1.21 Santé et sécurité humaines

TABEAU 6.1-21 Matrice d'étude préparatoire à l'évaluation des effets environnementaux résiduels sur la santé et la sécurité

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Effets potentiels de la formation de poussières (résidus arsénicaux et mercurifères provenant de l'exploitation minière)	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'élimination des poussières, le plan de santé et de sécurité des travailleurs, le plan de lutte contre l'érosion, la prévention des fuites et des déversements et le plan d'intervention d'urgence seront mis en œuvre pendant la construction. 	Faible	La totalité de la zone du projet Keltic (350 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Des résidus miniers préexistants occasionnent des problèmes localisés de poussière	Minime (Peu important)		
Préoccupations relatives à la sécurité concernant un ancien chantier minier	N	<ul style="list-style-type: none"> Des contrôles de sécurité et de santé devront protéger les travailleurs dans les zones de résidus miniers et d'exploitation minière. Le transport atmosphérique potentiel devra être réduit au minimum. La cartographie permettra de mieux définir l'emplacement et l'étendue des anciennes mines. 	Faible	Site de GNL (149 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Dung Harbour a affiché des concentrations élevées d'arsenic	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Risque accru de rejets dans l'atmosphère causés par les machines de chantier, la circulation des véhicules et les navires transportant les matériaux de construction et l'équipement	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus; les rejets dans l'atmosphère devraient être localisés et faire l'objet de très peu de transport atmosphérique compte tenu de leur nature sporadique et des rejets près de la surface du sol. Maintenir les véhicules et le matériel en bonne condition de fonctionnement. 	Faible	La totalité de la zone du projet Keltic (350 ha)	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Minime (Peu important)		
		<ul style="list-style-type: none"> Réduire la distance entre les points de transbordement. Favoriser le covoiturage. Respecter les limites de vitesse sur les routes. 								
Effets potentiels de la gestion des déchets et des eaux et de la réglementation s'y rattachant	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de contrôle des déversements. Traitement des effluents liquides. Plan d'intervention d'urgence. Prévention des écoulements de surface et du transport des sols exploités des mines. Contrôle des écoulements de surface et du déplacement des sols touchés. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Pêches locales de peu d'importance dans le port Isaac's Harbour et dans de petits affluents	Minime (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Risque accru de rejets dans l'atmosphère causés par le projet en fonctionnement, la circulation des véhicules et les navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus. 	Faible	Zone du projet Keltic (350 ha)	Intermittente et à court terme sur 30 ans	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effets potentiels de la gestion des déchets et des eaux et de la réglementation s'y rattachant	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 30 ans	R	Pêches locales de peu d'importance dans le port Isaac et dans de petits affluents	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Effets potentiels de la formation de poussières (résidus arsénicaux et mercurifères provenant de l'exploitation minière)	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'élimination des poussières, le plan de santé et de sécurité des travailleurs, le programme de lutte contre l'érosion et le plan de prévention des déversements seront mis en œuvre pendant la construction. 	Faible	Zone du projet Keltic (350 ha)	Intermittente et à court terme sur 12 mois	R	Des résidus miniers anciens provoquent des problèmes de poussières localisés.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.22 Pêches

TABLEAU 6.1-22 Matrice d'étude préparatoire à l'évaluation des effets environnementaux résiduels sur les pêches

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perturbation potentielle des activités de la pêche	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. 	Faible	Terminal portuaire	Permanente	NR	La zone du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Effets de la qualité de l'eau sur l'habitat du poisson	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Recueil de données et évaluation de la capacité d'assimilation pour tous les paramètres chimiques pertinents censés toucher l'environnement ou être remobilisés par suite des activités du projet. Taille des bassins sédimentaires adaptée aux débits; flocculants au besoin. Les eaux usées domestiques seront emmagasinées et acheminées hors du site au début de la construction, puis elles seront traitées sur place à l'aide de méthodes de traitement des eaux usées domestiques homologuées. 	Faible	Le ruisseau Betty's Cove et un affluent non désigné de l'anse Dung	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Petits systèmes de drainage locaux	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. Surveillance visuelle de la turbidité. Utilisation de matériaux propres et non toxiques. Plan de gestion environnementale relatif aux procédures d'évacuation, de confinement, et de protection. 								
Le poisson sera attiré par l'éclairage des travaux de construction.	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Terminal portuaire	À court terme sur 2,5 ans	R	La zone du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Perturbation potentielle des activités de la pêche	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Avertir les navires locaux des horaires des transporteurs de GNL, et de la durée de la zone d'exclusion. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. Programme de suivi pour le ruissellement sur le site.. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur une durée de vie de 20 ans et plus	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Le poisson sera attiré par la lumière lors du terminal de GNL	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Terminal portuaire	À court terme sur 2,5 ans	R	La zone du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Effets de la qualité de l'eau sur l'habitat du poisson	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. Surveillance visuelle de la turbidité. Plan de gestion environnementale relatif aux procédures d'évacuation, de confinement, et de protection. 	Faible	Ruisseau Betty's Cove	Intermittente et à court terme sur 20 ans et plus	R	Petits systèmes de drainage locaux	Minime (Peu important)	N	
Modifications et déclassé										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.23 Aquaculture

TABLEAU 6.1-23 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'aquaculture

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Décharge de sédiments ou de contaminants dans la colonne d'eau de la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les mesures standard d'atténuation pour lutter contre les sédiments et les déversements de peu d'ampleur. Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Terminal GNL	Phase de construction	R	Les installations d'aquaculture sont situées dans Country Harbour, non à proximité du terminal de GNL	Minime (Peu important)		
Important déversement ou accident causé par les navires du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Country Harbour	Localisée; court terme	R	Country Harbour ne constitue pas un couloir de navigation important	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Important déversement ou accident causé par les navires du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Country Harbour	Localisée; court terme	R	Country Harbour ne constitue pas un couloir de navigation important	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Voir la section Construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.1.24 Tourisme

TABLEAU 6.1-24 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le tourisme

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**	
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)				Contexte écologique, socioculturel et économique
Construction										
Les effets sur l'aspect visuel local du paysage peuvent affecter le tourisme d'extérieur	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan de gestion des poussières. Nettoyage régulier des routes. Maintien d'un écran d'arbres et d'arbustes sur le périmètre du site. Création d'accès routier en zigzag Mise en œuvre du plan du CSE et du programme de surveillance des eaux de surface. 	Faible	149 ha dans la zone; visible localement	Constante au cours de la phase de construction	NR	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur touristique de la côte est renommé pour sa beauté naturelle, sa vue de la côte, son paysage rural. Faible infrastructure liée au tourisme dans la région. Le secteur du projet est désigné comme une zone industrielle. 	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**	
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)				Contexte écologique, socioculturel et économique
Exploitation et entretien										
Effets sur l'aspect visuel régional du paysage	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan de gestion des poussières. Choix de couleurs pouvant se fondre facilement dans le paysage pour les cheminées et les bâtiments les plus hauts. Situer les torches au fond du site. Nettoyage régulier des routes. Maintien d'un écran d'arbres et d'arbustes sur le périmètre du site. Création d'accès routier en zigzag. Mise en œuvre du plan du CSE et du programme de surveillance des eaux de surface. 	Faible	149 ha dans la zone; visible localement	Constant au cours de la phase d'exploitation	NR	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur touristique de la côte est renommé pour sa beauté naturelle, sa vue de la côte, son paysage rural. Faible infrastructure liée au tourisme dans la région. Le secteur du projet est désigné comme une zone industrielle. 	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2 QUAI LONGITUDINAL

6.2.1 Qualité et quantité de l'eau douce

TABLEAU 6.2-1 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité et la quantité de l'eau douce

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Potentiel de sédimentation par suite du développement du site et du nivellement de l'affluent non désigné de l'anse Dung	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Garder une zone tampon de 15 m. PGER. Prévention des déversements et plan d'intervention. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Taille des bassins sédimentaires adaptée aux débits; floculants au besoin. Les eaux usées domestiques seront emmagasinées et acheminées hors du site au début de la construction, puis elles seront traitées sur place à l'aide de méthodes de traitement des eaux usées domestiques homologuées. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. 	Faible	Petit cours d'eau local adjacent au site du projet.	À court terme et surtout limité aux événements pluvio-hydrologiques	R	Des activités minières de longue date ont eu un impact sur les sédiments et la qualité de l'eau dans les cours d'eau locaux	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Remplissage de deux marais de terres humides sur la péninsule de Red Head	N	<ul style="list-style-type: none"> Analyse fonctionnelle des terres humides effectuée avant la construction. Documentation sur la perte de l'habitat et des fonctions. Information utilisée dans un plan d'indemnisation des terres humides pour la perte d'habitat. Présentation d'une analyse détaillée des impacts. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation. Mise en œuvre d'un PPE. 	Moyenne	Péninsule de Red Head	Perte permanente	NR	Site désigné pour usages industriels; de nombreuses terres humides à proximité du site	Moyenne/considérable (Peu important-important)	Élevée	Élevé
Exploitation										
Aucune										
Modification et déclassement										
Voir construction ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.2 Qualité de l'eau de mer

TABEAU 6.2-2 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'eau de mer

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Possibilité d'une nouvelle suspension des sédiments au cours de la construction du quai longitudinal	N	<ul style="list-style-type: none"> Des caissons de béton ou des rideaux de palplanches seront mis en place et remplis de granulats afin de fournir une structure capable de contenir des silos de stockage lourds et de grande capacité. Emploi de filtres à limon et de bras. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Construction du quai longitudinal	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Quai et terminal : 0,203 km ²	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Quai et terminal : 0,203 km ²	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.3 Qualité du sol et des sédiments (terrestres et marins)

TABLEAU 6.2-3 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité du sol et les sédiments (terrestres et marins)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Possibilité d'une nouvelle suspension des sédiments au cours de la construction du quai longitudinal	N	<ul style="list-style-type: none"> Des caissons de béton ou des rideaux de palplanches seront mis en place et remplis de granulats afin de fournir une structure capable de contenir des silos de stockage lourds et de grande capacité. Emploi de filtres à limon et de bras. Collecte de données de référence et évaluation de la capacité d'auto-épuration pour tous les paramètres chimiques pertinents susceptibles de toucher l'environnement ou d'être remobilisés à cause des activités de construction. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Construction du quai longitudinal	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.4 Qualité de l'air

TABLEAU 6.2-4 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'air

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Émissions de polluants gazeux provenant d'équipement de construction à moteur diesel, de bateaux de livraison d'équipement, de même que de véhicules privés des travailleurs	N	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les véhicules et le matériel en bonne condition de fonctionnement. Réduire la distance entre les points de transbordement. Favoriser le covoiturage. Respecter les limites de vitesse sur les routes. 	Faible	Enveloppe de construction, terrains adjacents et corridors de transport	Temporaire/ Phase de construction	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels les plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		
Émissions de poussières libres provenant de l'équipement de construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer la zone autour des matériaux entreposés. Recouvrir les matériaux entreposés, si nécessaire. Épandre un produit dépoussiérant. Réduire les fronts de décharge des piles de matériaux. Enlèvement par camion des matériaux constitutifs de la couverture du site. Lavage régulier des camions. Utilisation d'enceintes, de hottes, d'écrans et de jets pour une usine de mélange de béton. Contrôler les MP₁₀ en cas d'inquiétude. Emploi d'échantillonneurs à volume élevé en cas d'inquiétude à propos des poussières. Collecte de données de référence pour les paramètres pertinents susceptibles de toucher l'environnement et modélisation pour prévoir la capacité d'auto-épuration. 	Faible	Enveloppe de construction, terrains adjacents et corridors de transport	Temporaire/ Phase de construction	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels les plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Émissions provenant des bateaux de livraison d'équipement et de fournitures	N	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et entretien du système de contrôle des émissions. Surveillance des composés organiques volatils (COV) avant et pendant l'exploitation. Maximiser l'efficacité de l'exploitation. Évaluation par modélisation de la dispersion atmosphérique portant sur les effets des navires amarrés au quai longitudinal. Programme de contrôle de l'air. 	Faible	> 3,5 km ²	Intermittente/ Au besoin	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.5 Végétation (terrestre et marine)

TABLEAU 6.2-5 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la végétation (terrestre et marine)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Enlèvement de l'habitat	N	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'enveloppe de construction. Remettre en état tous les sites utilisés temporairement. 	Moyenne	Matelas rocheux pour le quai (0,210 km ²)	Permanente	NR	Aucun terrain désigné ou protégé	Moyenne (Peu important)		
Impacts de la poussière sur la végétation	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de surveillance de la végétation. Nettoyer la zone autour des matériaux entreposés. Recouvrir les matériaux entreposés, si nécessaire. Balayer les chemins à l'aspirateur ou les laver à grande eau. Épandre un produit dépoussiérant. Réduire les fronts de décharge des piles de matériaux. Enlèvement par camion des matériaux constitutifs de la couverture du site. Lavage régulier des camions. Utilisation d'enceintes, de hottes, d'écrans et de jets pour une usine de mélange de béton. 	Faible	Site du projet et terrains adjacents	Temporaire/ Phase de construction	R	Végétation affectée sans statut de protection	Minime (Peu important)		
Possibilité de matériau de remplissage, d'excavation et de terres humides	N	<ul style="list-style-type: none"> Le dragage ne sera pas effectué. Des caissons de béton ou des rideaux de palplanches réduiront la possibilité de sédimentation. 	Faible	> 3,5 km ²	Temporaire/ Phase de construction	R	Végétation affectée sans statut de protection	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Introduction possible de plantes exotiques envahissantes	N	<ul style="list-style-type: none"> Changement de lest liquide conformément aux directives du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Plan de surveillance de la végétation. S'assurer que les machines de chantier sont complètement nettoyées préalablement à leur transport sur le site du projet Keltic. Stabiliser rapidement le sol dénudé. Mettre la terre végétale de côté et la retourner aux sites aux fins d'aménagement paysager et recouvrir le sol avec des espèces indigènes. Si nécessaire, utiliser des espèces pionnières d'évolution éphémère pour constituer la couverture végétale et contribuer à la lutte contre l'érosion. 	Faible	Atlantique Nord	Période de construction	R	Déplacement des espèces indigènes	Minime (Peu important)		
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Introduction possible de végétation exotique provenant des décharges d'eau de ballast	N	<ul style="list-style-type: none"> Changement de lest liquide conformément aux directives du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Plan de surveillance de la végétation. 	Faible	Atlantique Nord	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Déplacement des espèces indigènes	Minime (Peu important)		
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. 	Faible	Quai et terminal : 0,135 km ²	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.6 Espèces en péril

TABLEAU 6.2-6 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les espèces en péril

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perturbation de l'habitat de nidification de la sterne de Dougall sur l'île Country occasionnée par les livraisons par bateaux	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Effets possibles sur la recherche de nourriture pour la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel de Keltic sera formé à l'identification de la sterne de Dougall et signalera au Service canadien de la faune (SCF) tout passage de cette espèce dans la zone du quai longitudinal au cours de la construction de celui-ci. On fournira de l'information documentaire sur les activités de cet oiseau telles que le vol, le plongeon, la natation, etc. Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Rayon de 25 km de l'île Country	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Faible à moyenne (Peu important)		
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	A	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Perturbation de l'habitat de nidification de la sterne de Dougall sur l'île Country occasionnée par les livraisons par bateaux	N	<ul style="list-style-type: none"> Création de couloirs de navigation approuvés à au moins 200 m de l'île Country. 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effets possibles sur la recherche de nourriture pour la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Rayon de 25 km de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera à moins de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). 	Faible	Rayon de 200 m de l'île Country	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Modification et déclassement										
Voir la section Construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.7 Poissons et habitat du poisson (d'eau douce et d'eau de mer)

TABLEAU 6.2-7 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le poisson et l'habitat du poisson (d'eau douce et d'eau de mer)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perte de l'habitat du poisson de mer et du homard	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation conformément aux exigences de Pêches et Océans Canada (POC). Mener les travaux maritimes au cours des périodes qui ne sont pas cruciales. Restaurer les substrats. Utilisation de matériaux de remplissage acceptables. Appliquer des mesures efficaces de contrôle de l'érosion. Analyse fonctionnelle des terres humides effectuée avant la construction. Documentation sur la perte de l'habitat et des fonctions. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Phase de construction; l'effet prendra fin avec la réalisation du plan de compensation	R	Le site du quai et du terminal ne représente pas une superficie importante de l'habitat	Minime (Peu important)		
Introduction possible de végétation exotique provenant de l'eau de ballast	N	<ul style="list-style-type: none"> Les méthaniers accosteront à pleine charge et seront relestés au large. 	Faible	Atlantique Nord	Temporaire/ Période de construction	R	Déplacement des espèces indigènes	Minime (Peu important)		
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. Les barrages flottants ou autres dispositifs de prévention des fuites et déversements et tout autre matériel de dépollution seront gardés sur le chantier. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Effets sur le poisson et l'habitat du poisson dans les cours d'eau touchés (érosion, charge sédimentaire, décharges des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Collecte des données et évaluation de la capacité d'auto-épuration pour tous les paramètres chimiques pertinents susceptibles de toucher l'environnement ou d'être remobilisés à cause des activités de construction. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Des caissons de béton ou des rideaux de palplanches seront mis en place et remplis de granulats afin de fournir une structure capable de contenir des silos de stockage lourds et de grande capacité. Emploi de filtres à limon et de bras. Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Plans d'atténuation des effets environnementaux des sédiments contaminés. 								
Exploitation										
Les poissons de mer peuvent être attirés la nuit par l'éclairage de l'installation et percevoir les bruits à une certaine distance de l'exploitation	N	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de surveillance à suivre. 	Faible	Baie Stormont	Phase d'exploitation	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Effets sur les cours d'eau (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus : construction. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme pour 20 ans et plus.	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Modification et déclassement										
Effets sur les cours d'eau (érosion, charge sédimentaire, évacuation des eaux pluviales)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur des semaines ou des mois	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Perte possible de l'habitat du poisson	N	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures d'atténuation présentées pour la phase de construction suffiront également pour le déclassement du quai longitudinal. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Permanente	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.8 Mammifères marins

TABLEAU 6.2-8 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les mammifères marins

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**	
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)				Contexte écologique, socioculturel et économique
Construction										
Troubles d'audition possibles des mammifères marins causés par les bruits liés à l'enfoncement de pieux	N	<ul style="list-style-type: none"> Afin de minimiser les effets des bruits sur les mammifères marins au cours de la phase de construction de la jetée et du terminal de GNL, les mesures d'atténuation suivantes seront appliquées au besoin : <ul style="list-style-type: none"> Travailler à marée basse. Utiliser des signaux d'alarme inclinés. Utiliser des barrages à bulles d'air pour amortir le bruit. Utiliser des techniques de rechange pour enfoncer les pieux, comme l'utilisation d'un vibrofonceur. 	Faible	Baie Stormont	Temporaires, rares pendant la construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime		
Perturbation des mammifères marins découlant du trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> S.O. (la baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins) 	Faible	Baie Stormont	Phase de construction – non fréquent	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime		
Exploitation										
Perturbation des mammifères marins découlant du bruit lié au trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> S.O. (la baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins) 	Faible	Baie Stormont	Phase d'exploitation	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Voir la phase de construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.9 Faune et habitat de la faune

TABLEAU 6.2-9 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la faune et l'habitat de la faune

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perte d'habitat animal occasionnée par les perturbations et l'altération de l'habitat	N	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les perturbations pour éviter la perte possible de l'habitat des animaux à fourrure dans la zone du bassin de l'anse Dung. Réduire la zone dégagée, si possible. Utiliser des procédures d'entretien adéquates en ce qui concerne les matériaux de construction, les rémanents d'exploitation, les déchets, etc. Essayer de préserver les sites les plus sensibles. Éviter les coupes rases dans les aires d'hivernage du cerf de Virginie lorsque les conditions de neige sont telles que le cerf pourrait les utiliser. Éliminer la végétation en dehors de la période de reproduction des animaux vertébrés, d'avril à juillet. S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. Éliminer la végétation en dehors de la saison de nidification des oiseaux (du 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} août). 	Élevée	Taille du quai : 0,203 km ²	Permanente	NR	On ne s'attend pas à trouver d'espèce rare ou unique dans cette zone.	Moyenne (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> Programme de surveillance pour évaluer les populations des espèces sauvages. 								
Effets du bruits sur la sauvagine pendant le dynamitage.	N	<ul style="list-style-type: none"> Ne procéder au dynamitage qu'en dehors de la saison de nidification des oiseaux (du 1^{er} mai au 1^{er} août). 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Temporaire/ Phase de construction	NR	La sauvagine reviendra lorsque le dynamitage sera terminé	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Risque accru de collisions d'oiseaux occasionnées par l'éclairage du quai longitudinal	N	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des feux dirigés vers le bas. Utiliser des feux à éclats si possible. Ne pas utiliser de feux rouges. Ne pas éclairer des structures de plus de 50 pieds. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Temporaire/ Phase d'exploitation	NR	Oiseaux de mer connus pour chercher leur nourriture sur le rivage de la localité	Minime (Peu important)		
Les effets du bruit sont la cause de changements dans le comportement de la faune à proximité	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus. 	Faible (niveaux de bruit respectant les normes réglementaires pour les récepteurs humains)	Jusqu'à 300 m du quai longitudinal pour les bruits intermittents, environ 200 m pour le bruit constant	Intermittente ou constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.10 Oiseaux migrateurs et habitat des oiseaux migrateurs

TABLEAU 6.2-10 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les oiseaux migrateurs et l'habitat des oiseaux migrateurs

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
La réduction de différents habitats (en particulier la forêt) peut engendrer des effets nocifs à court terme sur les populations locales d'oiseaux migrateurs	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la période de reproduction des animaux vertébrés, d'avril à juillet. Réduire la zone dégagée, si possible. Procéder à l'élimination progressive de l'habitat, selon les besoins, plutôt qu'à une coupe rase immédiate de la totalité de la zone. Utiliser des procédures d'entretien adéquates en ce qui concerne les matériaux de construction, les rémanents d'exploitation, les déchets, etc. Essayer de préserver les sites les plus sensibles. 	Faible	Site du projet (149 ha)	Coupe rase échelonnée sur 2,5 ans plus 1 an pour que les oiseaux déplacés puissent établir leur nid dans d'autres aires locales	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Effets du bruit sur le comportement des oiseaux migrateurs à proximité	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la végétation en dehors de la saison de nidification des oiseaux (du 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} août). S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
La mortalité ou l'épuisement de la faune aviaire provoqués par les collisions ou la désorientation causée par les tours d'éclairage	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Jusqu'à 2 km du quai longitudinal	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Effets du bruit sur le comportement des oiseaux dans les secteurs voisins	N	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que tout l'équipement est muni d'un dispositif de réduction de bruit en bon état de fonctionnement. Faire régulièrement des visites de détection des bruits sur le périmètre du site, au besoin. 	Faible	Jusqu'à 300 m du quai longitudinal pour les bruits intermittents, environ 200 m pour le bruit constant	Intermittente ou constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural, antérieurement perturbé par des activités liées à l'exploitation aurifère et forestière	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.11 Terres humides

TABLEAU 6.2-11 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les terres humides

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Remplissage de deux marais de terres humides sur la péninsule de Red Head	N	<ul style="list-style-type: none"> Analyse fonctionnelle des terres humides effectuée avant la construction. Documentation sur la perte de l'habitat et des fonctions. Présentation d'une analyse détaillée des impacts. Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de plans d'évitement, d'atténuation et d'indemnisation. Mise en œuvre d'un PPE. 	Moyenne	Péninsule de Red Head	Perte permanente	NR	Site désigné pour usages industriels; de nombreuses terres humides à proximité du site	Moyenne/considérable (Peu important-important)	Élevée	Élevé
Exploitation										
Aucune										
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.12 Conditions d'éclairage

TABEAU 6.2-12 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les conditions d'éclairage

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socio-culturel et économique			
Construction										
Aucun										
Exploitation										
La mortalité ou l'épuisement de la faune aviaire provoqués par les collisions ou la désorientation causée par les tours d'éclairage	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Jusqu'à 2 km de l'installation de GNL	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Effets de l'éclairage sur la collectivité environnante à cause de la pollution lumineuse et du rayonnement atmosphérique non désirés	N	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer l'éclairage inutile l'éclairage inutile. Éviter l'utilisation de phares de plus de 15 m et de lampes stroboscopiques. Masquer l'éclairage autant que possible. Employer un éclairage oblique ou axé directement sur la zone de travail. 	Faible	Jusqu'à 2 km de l'installation de GNL	Constante sur 20 ans et plus	R	Milieu rural; peu densément peuplé; certaines espèces migratoires sont attirées par les sources lumineuses, ce qui peut entraîner la mort	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.13 Acoustique atmosphérique et sous-marine

TABLEAU 6.2-13 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'acoustique atmosphérique et sous-marine

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Effets des bruits sous-marins générés par l'enfoncement de pieux sur le comportement des cétacés et des phoques	N	<ul style="list-style-type: none"> Travailler à marée basse Utiliser des panneaux d'avertissement inclinés. Utiliser des barrages à bulles d'air pour masquer le bruit. Utiliser des techniques de remplacement au battage de pieux, comme le vibrofonçage. 	Moyenne	Isaac's Harbour, baie Stormont	Temporaire, rare pendant la phase de construction	R	Isaac's Harbour et la baie Stormont ne sont pas connues pour être fréquentées par les cétacés. Les phoques utilisent généralement la région littorale	Mineure (Peu important)		
Perturbation à l'exploitation de la pêche causée par des bruits sous-marins provenant de l'enfoncement de pieux	N	<ul style="list-style-type: none"> Les représentants de la pêche commerciale seront consultés et élaboreront des échéanciers visant une interruption minimale de la pêche. 	Moyenne	Isaac's Harbour, baie Stormont	Temporaire, rare pendant la phase de construction	R	Les pêches de la localité sont relativement peu importantes	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Effet du masquage du bruit sous-marin sur les mammifères marins	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucune, car il y a peu d'activité des mammifères marins dans cette zone. 	Faible	Isaac's Harbour Baie Stormont	Intermittente et de courte durée	R	La baie Stormont ne constitue pas un site particulièrement important pour les mammifères marins, car ces derniers semblent transitoires	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Voir la phase de construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.14 Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

TABLEAU 6.2-14 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Faible réduction des zones de chasse traditionnelles des Mi'kmaq et impacts possibles sur les zones de pêche traditionnelles	N	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre les activités du projet ayant une incidence sur les cours d'eau de manière acceptable sur le plan environnemental, de sorte que les pêches traditionnelles ne soient pas mises en péril. • Il y aura réhabilitation ou indemnisation pour la « perte nette nulle » des zones humides. • Plans d'évitement, d'atténuation ou d'indemnisation pour les zones humides. • Plan de communication avec les Mi'kmaq. • Évaluations plus poussées de l'utilisation traditionnelle des terres par les Mi'kmaq. • Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Au moins 25 ans (c.-à-d. au cours de la durée de vie du projet)	R		Mineure (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Limiter les possibilités de pêche à l'oursin	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de compensation de l'habitat du poisson comprend l'amélioration de l'habitat benthique à l'intérieur de la même zone pour laquelle des licences de pêche à l'oursin. On prévoit que cela équilibrera toute perte de production d'oursins et/ou l'accès à cette espèce dès qu'elle aura atteint des niveaux de production commerciale. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Constante 20 ans et plus	NR	Les populations d'oursin de la zone ont été décimées par le passé et ne se sont pas rétablies.	(Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.15 Patrimoine physique et culturel

TABLEAU 6.2-15 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le patrimoine physique et culturel

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Préoccupations de la collectivité à propos de l'importance culturelle du cimetière Red Head	N	<ul style="list-style-type: none"> Entente pour l'installation d'un monument commémoratif au cimetière Red Head. Plan pour le patrimoine culturel. Plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Cimetière Red Head Cemetery	Permanente	NR	Zone d'un lieu de sépulture historique connu. Sujet hautement sensible dans l'opinion publique.	Minime (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Même que ci-dessus.										
Modifications et déclassement										
Même que ci-dessus.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.16 Structures et sites d'importance archéologique, paléontologique ou architecturale

TABLEAU 6.2-16 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les structures et les sites d'importance archéologique, paléontologique ou architecturale

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Fortes perturbations du sol à l'ancien cimetière Red Head occasionnées par la construction du quai longitudinal et des installations maritimes	N	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation publique auprès de la communauté noire de Lincolnville. • Charger un archéologue qualifié d'effectuer une surveillance lors des perturbations du terrain; advenant que des artefacts soient trouvés, aviser les organismes de réglementation et élaborer les mesures d'atténuation additionnelles appropriées. • Plan pour le patrimoine culturel. • Évaluation archéologique complète pour l'ensemble du projet. 	Inconnue	Inconnue	Permanente	NR	Zone à proximité d'un lieu de sépulture historique connu. Sujet hautement sensible dans l'opinion publique.	Indéterminé, mais on s'attend que ce soit mineure (peu important) à la suite des mesures d'atténuation.		
Perturbation physique directe du chantier McMillan Mine causée par la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance lors des perturbations du sol; advenant que des artefacts soient trouvés, aviser les organismes de réglementation et élaborer les mesures d'atténuation additionnelles appropriées. • Évaluation archéologique complète pour l'ensemble du projet. • Plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Inconnue	Inconnue	Permanente	NR	Ressource de faible valeur parce que d'une époque récente mais peut reposer sur des artefacts plus importants et plus anciens.	Indéterminé, mais on s'attend que ce soit mineure (peu important) à la suite des mesures d'atténuation.		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
L'accès à l'ancien cimetière Red Head à des fins publiques ou culturelles pourrait être interrompu par l'infrastructure du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'une infrastructure du projet de sorte que l'accès du public à l'ancien cimetière Red Head ne soit pas interrompu. Plan de mesures d'urgence et de surveillance des ressources archéologiques et patrimoniales. 	Faible	Ancien cimetière Red Head	Permanente	R	Zone d'un lieu de sépulture historique connu. Sujet hautement sensible dans l'opinion publique.	Mineure (Peu important)		
Possibilité d'érosion aux sites de l'anse Sculpin (1-5) et de l'île Ouragan causée par les sillages des expéditions maritimes (possiblement conjuguée aux niveaux élevés de la mer)	N	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance des effets potentiels du projet liés aux sillages des navires causant de l'érosion à ces endroits. Si les effets du projet sont manifestes, mettre en œuvre une évaluation archéologique en collaboration avec les organismes de réglementation. Évaluation archéologique complète pour l'ensemble du projet. 	Inconnue	Ligne de rivage	Inconnue	NR	Aires de ressources historiques connues	Indéterminée, mais on s'attend que ce soit mineure (peu important) à la suite des mesures d'atténuation		
Modification et déclassement										
Même qu'au cours de la phase de construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.17 Navigation

TABLEAU 6.2-17 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la navigation

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socio-culturel et économique			
Construction										
Risques accrus causés par le trafic maritime dans la périphérie du quai longitudinal	N	<ul style="list-style-type: none"> Les feux de route et les autres marques respecteront les recommandations de TC. Il n'est pas prévu qu'un faible niveau d'activité de navires engendre d'importants problèmes de navigation en ce qui a trait aux installations maritimes. Les pêcheurs seront avisés à l'avance de l'arrivée et du départ des navires. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le trafic commercial dans le port est minime actuellement	Mineure (Peu important)		
Exploitation										
Les navires entrant et sortant de la baie Stormont peuvent avoir certaines conséquences	N	<ul style="list-style-type: none"> Des équipements d'aide à la navigation (feux et cornes de brume) seront installés sur le quai. Les pêcheurs seront avisés à l'avance de l'arrivée et du départ des navires. 	Faible	Baie Stormont, Isaac's Harbour, à proximité du quai longitudinal	Permanente/ Non fréquente au cours de la phase d'exploitation	R	Le trafic commercial dans le port est minime actuellement	Mineure (Peu important)		
Risques accrus causés par le trafic maritime dans la périphérie du quai longitudinal	N	<ul style="list-style-type: none"> Installation de feux et de balises appropriés sur le quai. Il n'est pas prévu qu'un faible niveau d'activité de navires engendre d'importants problèmes de navigation en ce qui a trait aux installations maritimes. Les pêcheurs seront avisés à l'avance de l'arrivée et du départ des navires. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Non fréquente. Moyenne d'un bateau par jour	R	Le trafic commercial dans le port est minime actuellement	Mineure (Peu important)		
Modification et déclassement										
Voir : Exploitation										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.18 Sûreté et sécurité maritimes

Les effets environnementaux sur la sûreté maritime ont principalement trait à la navigation. Voir le tableau 6.2-17.
 Le processus de la convention TERMPOL traite des questions de sécurité maritime.

6.2.19 Santé et sécurité humaines

TABLEAU 6.2-19 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la santé et la sécurité humaines

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Risque accru de formation de poussières (résidus d'arsenic et de mercure provenant de travaux d'exploitation minière)	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'élimination des poussières, plan de santé et de sécurité des travailleurs, programme de lutte contre l'érosion et plan de prévention des déversements. 	Moyenne à élevée	Zone de Dung Harbour	Permanente/ Non fréquente par temps venteux	R	Santé et sécurité des employés de Keltic et des collectivités avoisinantes	Moyenne (Peu important)		
Risque accru des émissions atmosphériques provenant du matériel de construction et des navires transportant du matériel et de l'équipement de construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus; les rejets dans l'atmosphère devraient être localisés et faire l'objet de très peu de transport atmosphérique compte tenu de leur nature sporadique et des rejets près de la surface du sol. Maintenir les véhicules et le matériel en bonne condition de fonctionnement. Réduire la distance entre les points de transbordement. Favoriser le covoiturage. Respecter les limites de vitesse sur les routes. 	Faible	Régionale	Permanente/ Phases de construction et d'exploitation	R	Santé et sécurité des employés de Keltic et des collectivités avoisinantes	Moyenne (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Préoccupations relatives à la sécurité concernant un ancien chantier minier	N	<ul style="list-style-type: none"> Des contrôles de sécurité et de santé devront protéger les travailleurs dans les zones de résidus miniers et d'exploitation minière. 	Faible	Quai longitudinal	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	Il y a des anciens sites miniers dans la zone du projet de développement de Keltic	Minime (Peu important)		
		<ul style="list-style-type: none"> Le transport atmosphérique potentiel devra être réduit au minimum. La cartographie permettra de mieux définir l'emplacement et l'étendue des anciennes mines. 								
Risque accru de gestion et de contrôle de l'eau et des déchets		<ul style="list-style-type: none"> Plan de contrôle des déversements. Traitement des effluents liquides Plan d'intervention d'urgence Prévention des écoulements de surface et du transport des sols exploités des mines. Contrôle des écoulements de surface et du déplacement des sols touchés. 	Faible	À court terme	Inconnue	R		Mineure (Peu important)		
Exploitation										
Risque accru de rejets dans l'atmosphère causés par la circulation des véhicules, les machines de chantier et les navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus. 	Faible	Quai longitudinal	Intermittente et à court terme sur 30 ans	R	Milieu rural, peu densément peuplé	Minime (Peu important)		
Effets potentiels de la gestion des déchets et des eaux et de la réglementation s'y rattachant	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir ci-dessus. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur 30 ans	R	Pêches locales de peu d'importance dans le port Isaac's Harbour et dans de petits affluents	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Modification et déclassement										
Effets potentiels de la formation de poussières (résidus arsénicaux et mercurifères provenant de l'exploitation minière)	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'élimination des poussières, le plan de santé et de sécurité des travailleurs, le programme de lutte contre l'érosion et le plan de prévention des déversements seront mis en œuvre pendant la construction. 	Faible	Zone du quai longitudinal	Intermittente et à court terme sur 12 mois	R	Des résidus miniers anciens provoquent des problèmes de poussières localisés.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.20 Pêches

TABLEAU 6.2-20 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les pêches

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Perturbation des activités de pêche en mer causée par le transport de l'équipement sur le site et la construction du quai	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. PFCR. 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Permanente	NR	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Diminution des gains liés à l'industrie de la pêche comme conséquence de la perte d'habitat du poisson qu'a entraîné la construction du quai et du terminal	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation conformément aux exigences de Pêches et Océans Canada (POC). 	Faible	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Phase de construction; l'effet prendra fin avec la réalisation du plan de compensation	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Le poisson sera attiré par l'éclairage des travaux de construction.	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	À court terme sur 2,5 ans	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux				Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)			
Effets de la qualité de l'eau sur l'habitat du poisson	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. Surveillance visuelle de la turbidité. Utilisation de matériaux propres et non toxiques. PGE pour les mesures d'évacuation, de confinement et de protection. Recueil de données et évaluation de la capacité d'assimilation pour tous les paramètres chimiques pertinents censés toucher l'environnement ou être remobilisés par suite des activités du projet. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme sur 2,5 ans	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)	

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Perturbation des activités de pêche en mer provoquée par les navires dans la baie	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. PFCR. 	Faible	Baie Stormont	Moyenne d'un navire par jour sur une période de 20 ans et plus	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Mineure (Peu important)		
Le quai longitudinal occasionne des impacts sur la navigation en rétrécissant le point d'entrée à Isaac's Harbour	N	<ul style="list-style-type: none"> S.O. (Le port se rétrécit à une largeur semblable de 500 m plus loin dans le port) 	Faible	Entrée du port Isaac's Harbour	Permanente	R	Port Isaac's Harbour ne constitue pas un couloir de navigation important	Minime (Peu important)		
Les poissons de mer peuvent être attirés la nuit par l'éclairage de l'installation et percevoir les bruits à une certaine distance de l'exploitation	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun éclairage inutile ne sera utilisé, en particulier sur les structures dépassant 15 m; utiliser les feux à éclats si possible. L'éclairage doit être incliné directement sur la zone de travail et muni d'un écran si possible. Mise en œuvre d'un plan d'éclairage. 	Faible	Port Isaac's Harbour	Phase d'exploitation	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effets de la qualité de l'eau sur l'habitat du poisson	N	<ul style="list-style-type: none"> Plan de lutte contre l'érosion et les sédiments. Zone tampon. PGER. Site désigné de remplissage et d'entreposage du matériel. Programme de surveillance et plan de gestion des sulfures pour les matériaux acidifères exposés et le drainage. Surveillance visuelle de la turbidité. PGE pour les mesures d'évacuation, de confinement et de protection. 	Faible	Baie Stormont	Intermittente et à court terme pour 20 ans et plus.	R	La zone du quai et du terminal portuaire ne constitue pas une zone de pêche importante	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucune										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.21 Aquaculture

TABLEAU 6.2-21 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'aquaculture

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Décharge de sédiments ou de contaminants dans la colonne d'eau de la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les mesures standard d'atténuation pour lutter contre les sédiments et les déversements de peu d'ampleur. Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Taille du quai : 0,203 km ²	Phase de construction	R	Les installations d'aquaculture sont situées dans le port Country Harbour, non à proximité du quai longitudinal	Minime (Peu important)		
Important déversement ou accident causé par les navires du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Port Country Harbour	Localisée; court terme	R	Le port Country Harbour ne constitue pas un couloir de navigation important	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Important déversement ou accident causé par les navires du projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Port Country Harbour	Localisée; court terme	R	Le port Country Harbourne constitue pas un couloir de navigation important	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Voir la section Construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.2.22 Tourisme

TABLEAU 6.2-22 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le tourisme

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Effets sur l'aspect visuel régional du paysage	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan de gestion des poussières. Nettoyage régulier des routes. Maintien d'un écran d'arbres et d'arbustes sur le périmètre du site. Création d'accès routier en zigzag. Mise en œuvre du plan du CSE et du programme de surveillance des eaux de surface. 	Faible	À la fin de la phase de construction, approximativement de 3 à 5 km	Phase de construction	NR	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur touristique de la côte est est renommé pour sa beauté naturelle, sa vue de la côte, son paysage rural. Faible infrastructure liée au tourisme dans la région. 	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Effets sur l'aspect visuel régional du paysage	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan de gestion des poussières. Nettoyage régulier des routes. Maintien d'un écran d'arbres et d'arbustes sur le périmètre du site. Création d'accès routier en zigzag. Mise en œuvre du plan du CSE et du programme de surveillance des eaux de surface. 	Faible	Zone du quai longitudinal	Constant au cours de la phase d'exploitation	NR	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur touristique de la côte est est renommé pour sa beauté naturelle, sa vue de la côte, son paysage rural. Faible infrastructure liée au tourisme dans la région. Le secteur du projet est désigné comme une zone industrielle 	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Aucun										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3 PROJET LIÉ À LA NAVIGATION DANS UN RAYON DE 25 KM DE L'ÎLE COUNTRY

6.3.1 Qualité de l'eau de mer

TABLEAU 6.3-1 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'eau de mer

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Grande baie ouverte; l'île Country compte une colonie de sternes de Dougall qui y font leurs nids (<i>Loi sur les espèces en péril [LSEP], annexe 1, espèces</i>)	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.2 Qualité du sol et des sédiments (terrestres et marins)

TABLEAU 6.3-2 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité du sol et les sédiments (terrestres et marins)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		
Nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Eau de cale ou déversement accidentel de carburant ou d'autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. ○ Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. ○ Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. • TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.3 Qualité de l'air

TABLEAU 6.3-3 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la qualité de l'air

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Émissions de polluants gazeux provenant de bateaux de livraison d'équipement	N	<ul style="list-style-type: none"> Les navires d'expédition dans le cadre du projet seront en bon état de fonctionnement et prendront toutes les mesures raisonnables pour réduire la consommation inutile de carburant. Selon la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> – aucune émission de suie dans un rayon de 1 000 verges du rivage. 	Faible	Enveloppe de construction en plus des corridors de transport adjacents	Temporaire/ Phase de construction	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Émissions provenant des transporteurs de GNL et d'autres bâtiments maritimes	N	<ul style="list-style-type: none"> Selon la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> – aucune émission de suie dans un rayon de 1 000 verges du rivage. 	Faible	Corridors de transport adjacents	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Milieu rural; peu densément peuplé; récepteurs résidentiels le plus près : entre 300 et 500 m du chantier	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.4 Végétation

TABEAU 6.3-4 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la végétation (terrestre et marine)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) (NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Possibles perturbations des algues, des zostères, etc. causées par le sillage de l'hélice des navires pétroliers et des bateaux de livraison	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		
Modification et déclassement										
Même que pour la phase de construction.										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.5 Espèces en péril

TABLEAU 6.3-5 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les espèces en péril

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation causée par le mouvement des navires à l'habitat de nidification des oiseaux de mer (sterne de Dougall) sur l'île Country	N	<ul style="list-style-type: none"> Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). L'emplacement définitif des couloirs de navigation sera déterminé en conformité avec la convention TERMPOL et les Normes relatives à l'organisation du trafic maritime 1802 de TC. Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> et règlements. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m; Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et maintien de la zone d'exclusion de 200 m. Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime (Peu important)		
Perturbation causée aux oiseaux de mer (sterne de Dougall), recherche de nourriture	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et maintien de la zone d'exclusion de 200 m. Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Possible contribution aux programmes de surveillance pour identifier les aires de recherche de nourriture de la sterne de Dougall. Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation causée par le mouvement des navires à l'habitat de nidification des oiseaux de mer (sterne de Dougall) sur l'île Country	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et maintien de la zone d'exclusion de 200 m. Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m; Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime		
Effets possibles des feux de navires sur la sterne de Dougall	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et maintien de la zone d'exclusion de 200 m. Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île Country (conformément au plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Perturbation causée aux oiseaux de mer (sterne de Dougall), recherche de nourriture	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et maintien de la zone d'exclusion de 200 m. Aucun bateau ne s'approchera dans un rayon de 200 m de l'île (selon le plan de rétablissement de la sterne de Dougall). Comme partie intégrante de l'article 2.7 des conditions d'approbation de l'EIE du METNE, le promoteur s'engage à préparer un plan de gestion adaptative (PGA) jugé acceptable par EC et le MRNNE. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1; habitat de nidification sur l'île Country	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.6 Poissons et habitat du poisson (d'eau douce et d'eau de mer)

TABEAU 6.3-6 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur le poisson et l'habitat du poisson (d'eau douce et d'eau de mer)

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. ○ Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. ○ Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. • TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. • Lois et règlements provinciaux pertinents. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. ○ Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. ○ Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. • TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. • Lois et règlements provinciaux pertinents. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Qualité de l'eau de mer	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.7 Mammifères marins

TABLEAU 6.3-7 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les mammifères marins

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. ○ Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. ○ Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. • TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		
Perturbation des mammifères marins découlant du trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les expéditions du projet devront respecter la convention internationale MARPOL et la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. ○ Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. ○ Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
		<ul style="list-style-type: none"> TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. Procédures normalisées d'exploitation des navires. Examen des versions courantes de l'édition annuelle canadienne des avis aux navigateurs à propos des lignes directrices touchant les mammifères marins. Réduction de la vitesse des navires dans les zones où l'on a signalé la présence de baleines. Affecter un observateur dans les zones fréquentées par les baleines. Naviguer parallèlement aux mammifères marins et éviter tout changement soudain de cap pour contourner des baleines. S'il est impossible de contourner des mammifères marins, ralentir et attendre qu'ils se trouvent à plus de 400 mètres de distance. 								
Dégradation de l'habitat marin découlant d'une nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Accostage de gros bateaux à l'aide de remorqueurs. Aucune contamination de sédiments n'a été constatée. Plan d'atténuation pour les résidus miniers et/ou les sols et les sédiments contaminés. 	Aucune	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Temporaire/ Phase de construction	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et respect de la convention MARPOL et de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> : <ul style="list-style-type: none"> Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada. Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures. TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		
Perturbation des mammifères marins découlant du trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir les mesures d'atténuation pour la construction, ci-dessus. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		
Dégradation de l'habitat marin découlant d'une nouvelle suspension de sédiments contaminés provenant du sillage de l'hélice	N	<ul style="list-style-type: none"> Voir les mesures d'atténuation pour la construction, ci-dessus. 	Aucune	Taille du matelas rocheux pour le quai : 0,210 km ²	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le type d'habitat touché est grandement représenté dans la baie Stormont	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.8 Oiseaux migrateurs et habitat des oiseaux migrateurs

TABLEAU 6.3-8 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les oiseaux migrateurs et l'habitat des oiseaux migrateurs

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Les oiseaux de mer (pétrels) qui nichent à l'île Country peuvent être attirés par les feux des navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les dangers aux navires à l'aide de projecteurs de détection de givrage et de feux de pont. • Installer des dispositifs d'occultation sur tous les hublots. • Garder l'éclairage du pont au minimum. • Tenir un dossier sur les oiseaux trouvés sur le pont. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce non protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Les oiseaux de mer (pétrels) peuvent être attirés par les feux des navires	N	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des dispositifs d'occultation sur tous les hublots. • Garder l'éclairage du pont au minimum. • Ne pas utiliser de projecteurs de détection de givrage au cours des périodes de visibilité réduite. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce non protégée en vertu de la <i>LSEP</i> , annexe 1	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.9 Conditions d'éclairage

TABLEAU 6.3-9 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les conditions d'éclairage

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Les oiseaux de mer (pétrels) qui nichent à l'île Country peuvent être attirés par les feux des navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Installer des dispositifs d'occultation sur tous les hublots. Garder l'éclairage du pont au minimum. Ne pas utiliser de projecteurs de détection de givrage au cours des périodes de visibilité réduite. Respecter le plan de rétablissement de la sterne de Dougall. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m	Temporaire/ Phase de construction	R	Espèce non protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Les oiseaux de mer (pétrels) qui nichent à l'île Country peuvent être attirés par les feux des navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Installer des dispositifs d'occultation sur tous les hublots. Garder l'éclairage du pont au minimum. Ne pas utiliser de projecteurs de détection de givrage au cours des périodes de visibilité réduite. Respecter le plan de rétablissement de la sterne de Dougall. 	Faible	Zone d'exclusion d'un rayon de 200 m	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Espèce non protégée en vertu de la LSEP, annexe 1	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.10 Acoustique atmosphérique et sous-marine

TABEAU 6.3-10 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'acoustique atmosphérique et sous-marine

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation des mammifères marins découlant du bruit lié au trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les expéditions du projet devront respecter la convention internationale MARPOL et la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Procédures normalisées d'exploitation des navires. Examen des versions courantes de l'édition annuelle canadienne des avis aux navigateurs à propos des lignes directrices touchant les mammifères marins. Réduction de la vitesse des navires dans les zones où l'on a signalé la présence de baleines. Affecter un observateur dans les zones fréquentées par les baleines. Naviguer parallèlement aux mammifères marins et éviter tout changement soudain de cap pour contourner des baleines. S'il est impossible de contourner des mammifères marins, ralentir et attendre qu'ils se trouvent à plus de 400 mètres de distance. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation des mammifères marins découlant du bruit lié au trafic maritime afférent au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les expéditions du projet devront respecter la convention internationale MARPOL et la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>. Examen des versions courantes de l'édition annuelle canadienne des avis aux navigateurs à propos des lignes directrices touchant les mammifères marins. Réduction de la vitesse des navires dans les zones où l'on a signalé la présence de baleines. Affecter un observateur dans les zones fréquentées par les baleines. Naviguer parallèlement aux mammifères marins et éviter tout changement soudain de cap pour contourner des baleines. S'il est impossible de contourner des mammifères marins, ralentir et attendre qu'ils se trouvent à plus de 400 mètres de distance. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	La baie Stormont ne constitue pas un site important de mammifères marins	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.11 Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

TABLEAU 6.3-11 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Possibilités réduites pour la pêche des oursins	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de compensation de l'habitat du poisson comprend l'amélioration de l'habitat benthique à l'intérieur de la même zone pour laquelle des licences de pêche à l'oursin sont émises 	Faible	Baie Stormont	Au moins 25 ans (c.-à-d. au cours de la durée de vie du projet)	R	<ul style="list-style-type: none"> Les populations d'oursin de la zone ont été décimées par le passé et ne se sont pas rétablies. 	Mineure (Peu important)		
Exploitation et entretien										
Possibilités réduites pour la pêche des oursins	N	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de compensation de l'habitat du poisson comprend l'amélioration de l'habitat benthique à l'intérieur de la même zone pour laquelle des licences de pêche à l'oursin sont émises 	Faible	Baie Stormont	Constante 20 ans et plus	R	<ul style="list-style-type: none"> Les populations d'oursin de la zone ont été décimées par le passé et ne se sont pas rétablies. 	Minime (Peu important)		
Modifications et déclassement										
Aucun										

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.12 Navigation

TABEAU 6.3-12 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la navigation

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible, NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Augmentation du taux de collisions causée par le trafic maritime lié à la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> Établissement des couloirs de navigation selon les recommandations de TC. Aides modernes à la navigation. Pilotage. Systemes de communication appropriées. Respect de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> – Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures, Règlement sur la prévention de la pollution par les ordures, Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures, TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures et lois et règlements provinciaux pertinents. 	Moyenne	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Couloirs de navigation dans la baie Stormont	Moyenne (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Augmentation du taux de collision causée par le trafic maritime lié au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> Établissement des couloirs de navigation selon les recommandations de TC. Aides modernes à la navigation. Pilotage. Systemes de communication appropriées. Respect de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> – Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures, Règlement sur la prévention de la pollution par les ordures, Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures, TP 12402 Normes sur les installations de manutention d'hydrocarbures et lois et règlements provinciaux pertinents. 	Moyenne	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Couloirs de navigation dans la baie Stormont	Moyenne (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.13 Sûreté et sécurité maritimes

TABLEAU 6.3-13 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur la sûreté et la sécurité maritimes

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R = réversible) NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Augmentation du taux de collisions causée par le trafic maritime lié à la construction	N	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la convention TERMPOL. • Établissement des couloirs de navigation selon les recommandations de TC. • Aides modernes à la navigation. • Pilotage. • Systèmes de communication appropriées. 	Moyenne	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Couloirs de navigation dans la baie Stormont	Moyenne (Peu important)		
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Augmentation du taux de collision causée par le trafic maritime lié au projet	N	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la convention TERMPOL. • Établissement des couloirs de navigation selon les recommandations de TC. • Aides modernes à la navigation. • Pilotage. • Systèmes de communication appropriées. 	Moyenne	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Couloirs de navigation dans la baie Stormont	Moyenne (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.14 Pêches

TABLEAU 6.3-14 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur les pêches

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation des activités de pêche en mer découlant de l'activité des navires liée à la construction dans la baie	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. Les exploitants locaux de navires seront informés à l'avance des horaires des méthaniers et de la durée de l'exclusion. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Mineure (Peu important)		
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Minime (Peu important)		

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Perturbation des activités de la pêche en mer découlant du GNL et des navires de charge dans la baie	N	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'indemnisation pour le matériel de pêche. Donner préavis de l'arrivée des navires. Avertir les navires locaux des horaires des transporteurs de GNL, et de la durée de la zone d'exclusion. Analyse des effets possibles et consultation avec les responsables des pêches maritimes et les pêcheurs locaux. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Mineure (Peu important)		
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Le chenal maritime suggéré dans la baie Stormont et les abords ne constitue pas une zone de pêche de mer importante	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.3.15 Aquaculture

TABLEAU 6.3-15 Sommaire des effets environnementaux résiduels sur l'aquaculture

Interactions du projet avec l'environnement	Effet potentiel positif (P) ou négatif (N)	Atténuation et surveillance	Critères d'importance des effets environnementaux					Importance	Probabilité de manifestation**	Niveau de confiance**
			Ampleur*	Étendue géographique	Durée et fréquence	Réversibilité (R= réversible) (NR = non réversible)	Contexte écologique, socioculturel et économique			
Construction										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Baie Stormont	Temporaire/ Phase de construction	R	Les installations d'aquaculture sont situées à Country Harbour, non à proximité du canal de navigation, du quai ou du terminal de GNL	Minime (Peu important)		
Exploitation										
Navigation dans un rayon de 25 km de l'île Country										
Des rejets possibles d'huile, de produits chimiques, d'eaux usées, de déchets ou des déversements accidentels de carburant ou autres contaminants provenant de navires	N	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et respect des dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Mise en œuvre d'un plan d'indemnisation pour l'aquaculture. 	Faible	Baie Stormont	Permanente/ Moyenne d'un bateau par jour	R	Voir ci-dessus.	Minime (Peu important)		

* Pour obtenir une définition des niveaux d'ampleur (élevée, moyenne, faible, aucune, inconnue), voir la section 2.5.

** Observés seulement pour les effets importants.

6.4 EFFETS DU PROJET SUR LES RESSOURCES RENOUVELABLES

La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE)* stipule qu'il faut tenir compte de la capacité des ressources renouvelables de satisfaire aux besoins actuels et futurs. Cette section présente les résultats de l'évaluation des effets du projet sur la capacité des ressources renouvelables.

La première étape consistait à établir si des éléments environnementaux importants (EEI) représentant les ressources renouvelables dans la zone du projet avaient été touchés de façon importante par le projet. Si un potentiel d'effets négatifs importants a été identifié, la deuxième étape consistait à faire des recherches pour savoir si la ressource serait affectée au point qu'elle ne serait plus renouvelable, c'est-à-dire si les effets négatifs se prolongeraient au-delà de la capacité de la ressource. À cette fin, « capacité » a été interprétée comme étant la viabilité de la ressource. Le principe de viabilité qui est pris en compte correspond à la définition de développement durable des Nations Unies, c'est-à-dire « un développement économique qui répond aux besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Plusieurs des EEI étudiés peuvent être considérés comme des ressources renouvelables (retournant à l'état naturel avec le temps) :

- la qualité et la quantité de l'eau douce;
- la qualité et la quantité des eaux souterraines;
- la végétation;
- la faune et l'habitat de la faune;
- les terres humides;
- le poisson;
- les conditions atmosphériques et sous-marines.

Actuellement, la gestion des EEI indiqués ci-dessus relève d'organismes provinciaux et fédéraux qui autorisent l'exploitation ou l'utilisation durable des EEI, qu'il s'agisse de chasse, de pêche ou d'exploitation forestière. Compte tenu de l'évaluation du projet et des effets cumulatifs (sections 5.0, 8.0 et 10.0), aucun effet résiduel négatif important n'est probable sur aucun des EEI, à condition que les mesures d'atténuation soient appliquées. Dans le contexte local et régional, les effets importants ont trait à la diminution de la qualité des ressources renouvelables, à la réduction de la disponibilité de ces ressources à des niveaux critiques et à l'incapacité d'autres espèces ou des générations futures de subvenir à leurs besoins. Étant donné qu'aucun effet négatif important n'est probable, le projet n'aura pas d'incidence sur la capacité des ressources renouvelables de satisfaire les besoins actuels et futurs. Il n'est donc pas nécessaire de mettre en œuvre d'autres mesures d'atténuation pour protéger les ressources renouvelables.